



Sierre, le 16 novembre 2023

La Ville de Sierre relabellisée « Cité de l'énergie GOLD »

Quatre ans après avoir obtenu la prestigieuse et exigeante distinction européenne, la Ville de Sierre s'est vu décerner pour la seconde fois le label « Cité de l'énergie GOLD » lors des European Energy Gold Award le 16 novembre 2023 à Lörrach (D). Ce prix récompense l'engagement permanent de la commune en faveur de l'utilisation efficace de l'énergie, des énergies renouvelables et de la protection du climat.

La Ville de Sierre est entrée dans l'univers des Cités de l'énergie il y a plus de 20 ans, en 2002. Depuis cette date, elle a passé le cap des certifications organisées tous les quatre ans pour confirmer son label. En 2019, Sierre a décroché la plus haute distinction accordée aux communes dans le domaine: le label « Cité de l'énergie GOLD ». Le décrocher, c'est bien, encore fallait-il le conserver. Et c'est chose faite depuis le 16 novembre 2023. La Ville de Sierre s'est vu officiellement récompensée pour la seconde fois par la labellisation lors des European Energy Gold Award à Lörrach (D).

Les Cités de l'énergie qui ont mis en œuvre au moins 75 % des mesures du catalogue peuvent se porter candidates à l'European Energy Award Gold. La candidature sierroise s'est présentée face à l'expertise européenne avec un dossier qui répondait à ces exigences à hauteur de 80.9%. Son obtention récompense un effort collectif, fruit d'une importante collaboration entre responsables politiques et services administratifs. L'implication de plus en plus tangible des citoyens a également joué un rôle moteur. Entre 2019 et 2022, la Ville, avec son partenaire OIKEN, a plus que doublé son enveloppe d'aides financières directes aux citoyens dans les domaines du solaire, de la mobilité durable et de la rénovation énergétique.

Le nouveau programme de politique énergétique 2024-2027 ancre l'effort de la Ville et fixe des objectifs concrets à court et moyen termes. Par ailleurs, la Ville a signé en 2020 la charte pour le climat et l'énergie des villes et communes suisses, dont l'objectif est d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Contacts :

Etienne Moulin, délégué à l'énergie, 027 452 04 06

Marc-André Berclaz, conseiller municipal en charge de l'énergie, 079 417 98 90